

COMMUNE DE VIGY

Nombre de membres élus : 19



Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 19

Nombre de membres qui ont assisté à la séance : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU TROIS JUILLET DEUX MIL VINGT-CINQ

à 19 heures 02, en Mairie (salle socio-culturelle), sous la présidence de M. Sylvain WEIL, Maire

Présents : Sylvain WEIL, Isabelle MULLER, Véronique GAMMELLA, Valentine GABEL, Patrick GUARRIGUES, Nicolas AUBRY, Nathalie RAVAINÉ, Clarisse CHARLET, Franck CHIAPPA, Kathy GAILLOT, Sabine PARTICELLI, François PERNET, Hervé PRITRSKY, Nicolas RAVAINÉ, Michel REGIN.

Absents excusés ayant donné procuration : Boris HUBERT procuration à Isabelle MULLER, Jean-Philippe BESLER procuration à Nathalie RAVAINÉ, Céline TONUS procuration à Nicolas AUBRY.

Absents non excusés sans procuration : Nicolas WALGENWITZ

Convocation du 26 juin 2025.

La séance est ouverte à 19h 02, sous la présidence de M. WEIL, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : M Nicolas RAVAINÉ, élu à l'unanimité.

N° 2025/004/003

Objet : Manifestation d'intérêt de principe pour la réalisation d'une opération d'environ 10 pavillons séniors en construction modulaire Rue du Pré Pignard

Vu le contexte démographique local marqué par un vieillissement progressif de la population et la nécessité d'adapter l'offre de logement aux besoins spécifiques des personnes âgées,

Considérant l'importance de développer des solutions innovantes, flexibles et adaptées pour favoriser le maintien à domicile en toute sécurité,

Prenant connaissance du projet de création d'une opération de pavillons séniors en construction modulaire, qui présente des avantages en termes de rapidité de réalisation, de qualité environnementale et d'adaptabilité des logements,

Considérant que ce type d'habitat pourrait contribuer significativement à l'amélioration du cadre de vie des séniors tout en répondant aux objectifs de développement durable et d'aménagement du territoire de la commune,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour, par 0 voix contre, 0 abstention,

Décide :

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 057-215707167-20250703-2025_004_003-DE

Berger
Levraud

- **De manifester**, à titre de principe, l'intérêt de la commune pour la réalisation de cette opération de pavillons seniors en construction modulaire sur le territoire communal.

- **D'autoriser** le Maire à engager les démarches nécessaires auprès des partenaires concernés (bailleurs sociaux, promoteurs, financeurs, etc.) en vue de la concrétisation de ce projet.

Pour extrait conforme, Vigy le 03 juillet 2025,

Le Maire, Sylvain WEIL

